

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

LETTRE DE LIAISON N° 19

Automne 1998

SOMMAIRE

- ❑ **De la « Participation » gaulliste, au « Participat »**
Yoland Bresson
- ❑ **Le VII^e Congrès du B.I.E.N (Amsterdam 10-12 septembre 1998)**
Jacques Sourgen
- ❑ **Intervention de Jacques Sourgen au congrès du B.I.E.N.**
- ❑ **Notes de lecture : La richesse des hommes vers une économie quaternaire**
Roger Sue et André Romieu
- ❑ **Nouvelles de l'association :**
colloque à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1998

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.*

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Adresse e-mail : contact.aire@wanadoo.fr

De la « Participation » gaulliste, au « Participat »

Le capital humain devient le meilleur vecteur de succès. C'est un actif comme le sont le capital financier et le capital technique. Pour autant, il ne peut être assuré d'un revenu fixe et régulier. Pour que s'installe le « Participat » comme progrès pour l'homme, il convient de tisser une solidarité collective concrétisée par le versement d'un Revenu d'existence.

Pour le général de Gaulle, la participation doit dépasser l'antagonisme permanent entre les patrons et les ouvriers, par l'association capital travail réalisée à trois niveaux :

- l'intéressement aux bénéficiaires des entreprises (ordonnance de 1959),
- la participation à la plus value du capital pour faire des ouvriers des copropriétaires de leur entreprise,
- la participation du personnel à la gestion et aux décisions.

Malgré le soutien tacite d'une grande partie de la population, adhérant, comme aujourd'hui d'ailleurs, à la recherche d'une troisième voie entre un libéralisme trop injuste et inégalitaire et un collectivisme qui à l'époque passait encore pour envisageable, le projet de la participation n'a pas abouti à l'exception de quelques accords d'intéressement. Pourquoi ?

Nous sommes, à ce moment de l'histoire, à l'apogée du salariat. Le travail marchandise se contractualise sous la forme de l'emploi, c'est-à-dire du contrat de travail à durée indéterminée, assurant la permanence du revenu salarial. Le plein-emploi est acquis. Le lien strict emploi salaire est la base du contrat social. Les acteurs sociaux patronat et syndicats sont seulement intéressés à la course profits salaires. Le problème majeur est celui de l'inflation qui s'en suit et non du chômage et de l'exclusion, dont la hausse pourtant insidieusement commence à s'amorcer. Dès lors l'intéressement aux bénéficiaires se conçoit pour les uns comme un supplément de revenu apporté aux salaires, même si des restrictions d'usage en reportent dans le temps la réalité, et pour les autres, patrons et gouvernement, le moyen de freiner les hausses de salaires immédiatement réclamées. Mais sur le fond du système économique rien n'est changé. Le travail emploi reste asservi au capital machine, organisé à la dévotion de la production matérielle de masse. L'homme salarié est dissocié entre celui qui se soumet pour recevoir de l'argent et celui qui redevient lui-même lorsqu'il le dépense dans son temps libre, capable par son vote citoyen d'intervenir dans les choix collectifs, ignoré sinon méprisé pour ce qui concerne son

entreprise et son travail. Le plein-emploi et des revenus assurés toujours croissants permettent à chacun de s'en contenter. De Gaulle lui-même n'aura pas l'audace de forcer les Français à la métamorphose qui lui semble pourtant nécessaire et inscrite dans l'histoire. L'histoire est en train de confirmer sa prémonition, mais pas pour les mêmes raisons et pas par les mêmes moyens.

Aujourd'hui, nous avons vaincu la rareté matérielle. Il ne s'agit plus de produire des masses de biens uniformes, grâce à l'ancienne association du capital machine et du travail ouvrier manuel et interchangeable, ni de disposer pour l'entreprise d'un « stock » d'employés à disposition. Il s'agit maintenant si l'on veut développer des marchés de répondre à une demande, de la susciter, de la renouveler sans cesse par des innovations constantes de nature, de forme, de présentation, de services., de faire du « sur mesure de masse ». Dès lors ce qui fait la valeur d'échange, le prix, ce n'est plus la matière première, issue du facteur terre, longtemps des siècles durant le principal facteur de production des humains, ce n'est plus la fabrication reproduisant en masse, obtenue avec la combinaison capital travail élémentaire, fondement du salariat, c'est tout ce que l'on ajoute d'esprit à la matière, d'information, d'immatériel, d'intelligence créative, que l'on désigne par le « capital humain ».

Tous nos pays sont ainsi engagés dans une mutation d'une ampleur incomparable dans sa profondeur et sa rapidité. Qu'on l'appelle révolution informationnelle, immatérielle ou relationnelle, elle place l'homme et son capital humain au cœur du système productif et condamne à l'extinction le plein-emploi salarié dont la base contractuelle est le contrat à durée indéterminé, le CDI. Le capital humain et les exigences d'une concurrence où l'offre n'est plus l'obstacle, où très vite tout peut être produit et imité, impose la flexibilité, l'adaptation rapide à des fluctuations de la demande imposées, anticipées ou suscitées. Vient donc l'intermittence, l'alternance de périodes d'intenses activités et des périodes d'attente. Le CDD, contrat à durée déterminé se répand inévitablement, il

rompt avec l'ancienne garantie de l'emploi, du CDI, que l'on appelle encore le *vrai emploi* par opposition à toutes ces nouvelles formes de contrats qualifiés d'atypiques ou de précaires, en oubliant quelquefois que le CDI n'est plus si garanti, qu'un licenciement peut intervenir à tout moment, et qu'à tout prendre il est moins sûr qu'un CDD dont le terme est clairement fixé.

Tous nos pays sortent du salariat, tous douloureusement. Certains, comme les USA, nous sont présentés comme des modèles, sous prétexte que leur taux affiché de chômage y est faible, par rapport à nous qui y voyons la cause de tous nos maux. Or, aux USA la population des classes moyennes est en train de se fracturer. Les moins qualifiés, représentant une demande d'emplois excessive, sont absorbés par le marché, conformément à ses règles, par une baisse des prix, un faible niveau de salaire. Quand le travail se fait marchandise, exclusivement marchandise, il est traité comme toute autre marchandise dans un libre marché concurrentiel. Le quasi plein emploi est assuré, avec une masse de travailleurs pauvres, beaucoup recevant moins que notre RMI pour un emploi à temps plein. Au surplus ces emplois sont précaires, flexibles et seule l'extrême mobilité des salariés américains permet d'accompagner les fluctuations du marché.

À l'autre extrême, les salariés très qualifiés, porteurs de capital humain, engagés dans le nouveau monde économique, sont rares et particulièrement recherchés. De telle sorte, que non seulement ils acceptent des CDD, mais les réclament, se plaçant en position de les renégocier. Au lieu d'augmentations de salaires, ils préfèrent des attributions d'actions, participant à l'aventure de l'entreprise, anticipant sur ses succès, s'enrichissant avec elle, bien au-delà d'une vie antérieure de salarié. Le travail est devenu capital humain, un « actif », comme le sont le capital financier et le capital technique. Voilà pourquoi ces nouvelles entreprises « high tech », en incorporant leur capital humain dans leur évaluation d'actif, comme un tiers propriétaire, réussissent en quelques années à atteindre une capitalisation boursière supérieure à celle de la Général Motors. Et de s'inquiéter ici, souvent, des trop contraignantes exigences des marchés qui ne jugent plus les résultats d'une entreprise qu'à travers ses résultats financiers. Ils oublient que lorsque les « employés » deviennent ainsi à la fois capitalistes, propriétaires de leur propre capital humain et propriétaires associés au même rang que les autres apporteurs de capitaux

financiers et matériels, tous les intérêts convergent et la sanction du marché financier est pour tous le meilleur indicateur de performance. Les résultats montrent au surplus que le capital humain immatériel devient pour les marchés le meilleur vecteur de succès, traduisant dans les faits la révolution immatérielle et la fin du salariat et du capitalisme passé, nourri de luttes des classes, et de l'opposition capital travail. Cela ne signifie pas que nous sommes engagés dans un monde idyllique, où le laisser faire suffirait. Il nous faut au contraire organiser la société en fonction du bonheur de chacun ou du plus grand nombre et non comme aujourd'hui de quelques privilégiés. C'est l'objectif du « Participat ». Organiser le passage au Participat impose d'abord de chasser la peur et les angoisses qui naissent d'un bouleversement mal compris par nos concitoyens. Il est urgent de leur faire comprendre que les soi-disant modèles libéraux anglo saxons, comme la recherche éperdue d'un plein-emploi, quitte à créer des emplois fictifs, financés par la collectivité, ou par un partage des emplois traditionnels qui se raréfient en réduisant autoritairement la durée légale, sont des tentatives illusoires de faire survivre notre ancienne société salariale, construite sur le lien strict et exclusif emploi salaire. Les États-Unis, la Grande-Bretagne ou autres n'échapperont pas aux cycles conjoncturels qui accompagnent toujours la vie économique. La prochaine récession rejettera sur le pavé des millions de salariés à qui on aura supprimé toutes les protections sociales et qui ayant vécu pauvrement tout en étant salariés n'auront pu épargner ou s'assurer par eux-mêmes contre cette éventualité. Que feront ces États devant un tel drame social ? Et nous qui maintenons les protections, les acquis sociaux, le Smic, nous choisissons le chômage. Nous essayons de plus en plus difficilement d'apporter des revenus ou des allocations de substitutions, en prélevant sur les revenus primaires et en redistribuant aux exclus. Cependant, si nous sommes chaque année collectivement toujours plus riches, cette richesse est obtenue avec, dans l'instant, de moins en moins d'employés insérés dans le système productif, se considérant comme les seuls producteurs de richesses. On prélève ainsi de plus en plus sur un plus petit nombre d'individus qui se pensent spoliés et envisagent de fuir vers les pays ou les fruits de leur capital humain leur paraissent plus élevés et surtout mieux réservés, où ils se les approprient plus totalement et plus librement. Tandis que les exclus de plus en plus nombreux désespérant d'entrer dans la citadelle de l'emploi se sentent rejetés dans l'assistanat et dans l'indignité,

parce que dévalorisés aux yeux des autres et surtout eux-mêmes.

Chasser la peur qui inhibe, dans un monde de l'intermittence, ou la régularité antérieure des revenus n'est plus assurée, ou chacun alternera des périodes d'activité rémunérées par le marché et des périodes de creux, ne peuvent se faire qu'en changeant le mode de distribution des revenus, la façon de répartir les richesses. On n'échappera pas à la nécessité de couper le lien strict emploi salaire et d'instaurer un revenu d'existence inconditionnel que chacun complétera par des revenus d'activité.

C'est le filet de sécurité personnelle, tissé par la solidarité collective, qui permettra à chacun, comme un voltigeur, de prendre plus de risques, être vraiment propriétaire de son capital humain, de lui-même, de gérer sa vie en fonction de ses choix et de ses talents.

Le Revenu d'existence n'est pas une fin par lui-même, mais un moyen, le seul en vérité, pour que s'installe le Participat comme un progrès pour l'homme.

Yoland Bresson

VII^e Congrès du B.I.E.N. (Amsterdam 10-12 septembre 1998)

Jacques Sourgen, représentant de l'AIRE au congrès, fait le résumé des principales interventions.

Le congrès a été organisé par l'université d'Amsterdam avec le soutien de la Commission Européenne, de l'Académie des Pays-Bas, par trois ministères du gouvernement hollandais, La Rabobank, l'université de Wetenschappen.

Nous étions 112 participants : 32 Hollandais, 17 Anglais, 9 Allemands, 7 Américains, 6 Français, 6 suisses, 6 Autrichiens, 5 Italiens, 3 Irlandais, 3 Espagnols, 3 Belges, 2 Canadiens, 2 Brésiliens, 2 Danois et 1 Hongroise, 1 Japonais, 1 Néo-Zélandais, 1 Portugais.

La plupart des participants étaient des professionnels impliqués en sciences sociales, économiques, politiques ou dans les questions d'environnement.

Alexander de Roo, trésorier du BIEN et représentant des Verts au Parlement européen, est devenu Secrétaire. Philippe van Parijs démissionne de ce poste pour s'investir davantage sur le site Internet du Bien. Le prochain congrès du BIEN se fera soit à Berlin, soit à Genève en septembre 2000.

Le programme était réparti en trois séances plénières et trois temps d'atelier. Pour chaque temps d'atelier, il y avait 3 propositions différentes à chaque fois. D'autre part, il y a eu 15 interventions pour présenter la discussion du revenu de base dans différents pays, (vous trouverez, plus loin ma contribution).

Je vous donne donc un résumé des interventions en séance plénière puis les titres des ateliers

1) Les séances plénières :

Première séance plénière : Recherche de l'égalité et de la sécurité dans l'ère de la globalisation.

Séance animée par Guy Standing, co chairman du BIEN, et travaillant au BIT.

C'est la fin du siècle du travail pénible pour l'homme. Avec l'ultra libéralisme, c'est aux salariés d'obtenir d'être traités comme des citoyens et de recevoir des revenus par l'état. Le XXI^e siècle sera celui de la fin du travail comme centre de l'existence humaine. La technique apporte du chômage et de la précarité. C'est l'exemple des Luddites qui ont subi des transformations techniques, lesquelles les ont déqualifiées, ce qui a induit perte de salaires mais hausse des profits des entreprises. Il y a dichotomie entre l'économie et la société. L'État s'efforce de limiter l'influence des groupes dominants. Nous sommes passés d'une société stable et de sécurité à l'instabilité et à l'insécurité. Il faut établir une formule souhaitable et suffisamment équitable pour être acceptée par les nouveaux pauvres.

Nous sommes passés d'une période de régulation du marché à une période de bien-être du capital. Dans la période de bien-être du capital, il y

avait de la sécurité dans le travail et des droits sociaux. Mais, il fallait un certain nombre de pré requis : un changement technique modéré, une économie plutôt fermée et une redistribution de la croissance. Mais depuis les années soixante-dix, c'est la fin de ce modèle. A partir des années quatre-vingt, et plus encore des années quatre-vingt-dix, le changement technique s'est accéléré, le capital est devenu plus mobile, le pouvoir des employeurs plus forts et les salariés doivent faire de plus en plus de concessions. Les droits et la sécurité du travail sont présentés comme des obstacles à la croissance. Les inégalités s'accroissent, le pouvoir du capital grandit plus vite que celui du travail, le capital se substitue au travail, l'insécurité économique et sociale se répand. Pour aller à l'encontre de cela, il faut instaurer une justice redistributive. Comment se donner une vision cohérente du futur alors que l'on se sent de plus en plus mal à l'aise avec les mots et les idées qui ont conduit le progrès social jusqu'à ce que la société se fragmente violemment. Il faut penser une justice redistributive nécessaire et faisable, cela en se préparant à des sacrifices.

Il ne faut pas se résigner à une insécurité inévitable et à la précarité de la société, prendre en compte que nous sommes sur une voie qui mène à la fin du travail, ne pas considérer qu'il faille un écart de salaire important entre ceux qui travaillent et les autres, inciter les gens à travailler ne doit pas être l'essentiel mais le souhaité.

Il ne faut plus s'appuyer sur les forces du travail pour accroître la richesse de la population, cesser d'être paternaliste et régenter le comportement des pauvres par des bureaucraties.

Ainsi, il faut fonder une justice redistributive avec un revenu égal de sécurité, le rendre inconditionnel, en faire un droit : ceci favoriserait la liberté individuelle et promouvrait le sens de la communauté. Chacun devrait pouvoir choisir, seul ou avec les personnes de son choix, son style de vie, de travail et ses occupations. Aller vers un revenu de base garanti est la première pierre d'une justice redistributive.

Il y a des critiques :

- sur le coût et le financement : cela se fait en remplaçant certaines aides qui existent et par des taxes sur les rentes apportées par le progrès technique.
- Sur le risque d'avoir des salaires plus bas : le revenu de base (R.B.) apporte une sécurité à l'employé qui n'est plus obligé d'accepter n'importe quelles conditions de travail.

- Sur le risque que le R.B. désinvite les gens à travailler : cela est une insulte à la dignité humaine, le R.B. met la pression sur les employeurs pour proposer un travail de qualité.

Mais le plus important ce sont ces trois questions de fonds :

1. Est-ce que la société offre à chacun les moyens de survivre ?
2. Voulons-nous qu'elle le fasse ?
3. Comment pouvons nous le faire ?

D'autre part, le R.B. peut être associé à la démocratie économique, la confrontation entre capital et travail peut être atténuée par la participation, le partage des profits. Ainsi, cela favoriserait les investissements qui accroîtraient les profits. Le partage peut être élargi aux communautés proches de l'entreprise pour associer tous aux succès de l'entreprise. Ce modèle consiste aussi à prendre en compte le développement humain dans l'entreprise et à l'encourager.

Parce que chaque révolution technique est accompagnée par des élites qui appellent à davantage de flexibilité et de discipline, le progrès social est stoppé, voire renversé.

L'État doit réinsérer l'économie dans la société ; cela nous conduira peut-être dans une direction imprévisible.

Deuxième séance plénière : Fonder un Revenu de Base soutenable en prenant en compte l'environnement, la citoyenneté une trajectoire pour des politiques de R.B. en Europe.

Résumé à partir de l'intervention de Steve Quilley, du C.R.I.C. (Centre de Recherche sur l'Innovation et la Compétition de Manchester).

La soutenabilité, en relation avec la fondation d'un revenu de base, se réfère au surplus économique, à la balance écologique et au support politique. Mais cela est de l'ordre de la construction imaginée, loin de l'ordre de l'application politique.

La manière de présenter de façon trop pure le R.B. nécessite la conversion d'un nombre trop grand de gens. Nous avons besoin d'une approche plus pragmatique dans le contexte politico-institutionnel, car nous allons à l'encontre de trois éléments fondamentaux. : nous n'avons pas de tests sérieux, nous voulons casser le lien emploi revenu, nous mettons en cause le système d'aides ciblées du système social.

Aussi, avons-nous intérêt à louvoyer et mettre en œuvre une guerre de position plutôt qu'une guerre de mouvement. Comment positionner le

RB au centre de l'environnement politique et du besoin de soutenabilité ? Comme un levier utile et une réponse politique au déficit démocratique et aux problèmes d'intégrations en Europe.

À gauche, le R.B. a commencé dès Paine à apparaître comme une utopie au XVIII^e siècle, Denis Mullner, après la 1^{re} Guerre Mondiale, puis après l'effondrement du système soviétique.

Pour les libéraux, le R.B. permet d'intégrer le système de sécurité sociale ; la participation du travail et les effets substitutifs rendant faisable et intéressant le changement.

Mais, il y a une déconnexion entre ce travail académique de recherche et les applications politiques potentielles. Peut-être en restons-nous trop aux considérations philosophiques. Ce travail n'est pas critique car il faut proposer un futur alternatif qui puisse développer l'imagination des politiques. Le R.B. est une idée simple bien trompeuse. C'est une révolution par rapport à Keynes et le fonctionnement actuel de la sécurité sociale. Les hypothèses ne peuvent être testées intrinsèquement et ne peuvent pas être insérées dans les modèles utilisés pour les finances publiques ou la sécurité sociale : ces modèles n'acceptent que des changements mineurs pour les simulations.

En langage écologique, le système actuel lie les sphères économiques, sociales et culturelles ; le R.B. conduit à un ordre différent. La question de l'effet dynamique d'un tel changement sur le marché du travail est l'expression la plus fréquente de ce problème, cela parce que le changement demandé est trop fort. Pour cela, il est préférable de choisir la voie de mini RB., mais cela en acceptant le cadre politique de la finalité.

Pour une réforme radicale, la plupart des gens devraient trouver l'état de notre société inacceptable, partager une vision d'un meilleur futur et être d'accord sur la voie pour y parvenir. Penser ce processus de réforme consiste à penser l'impensable, ce qui va à l'encontre du courant dominant de la politique.

Quelle trajectoire possible pour un R.B. ? Lier le R.B. à l'Europe et à la politique de la soutenabilité. Ceci en modifiant le terme d'inconditionnalité pour des raisons politiques, mais en s'appuyant fermement sur la participation du travail et sur le partage du dividende social entre tous pour constituer un revenu de participation.

La voie la plus opportune pour un revenu universel est l'intégration européenne.

Voici quelques opportunités pour faire avancer le R.B.

- harmonisation de la sécurité sociale au niveau européen ;
- citoyenneté européenne ;
- réaffirmation de la conditionnalité, importance du travail et de l'éthique du travail.
- troisième voie fondée sur la philosophie sociale communautaire ;
- la soutenabilité, l'environnement doit devenir partie prenante des calculs économiques ;
- les dommages du capital atténués.

Troisième séance plénière : La part des pauvres en Europe.

Résumé partir de l'intervention de Zsuzsa Fergede l'université Eötvös de Budapest.

La citoyenneté est-elle une base suffisante pour un R.B. de sécurité ? Le R.B. offre une solution au développement de la pauvreté dans les pays riches et pauvres.

Par exemple, Jordon écrit : « Il faut introduire le R.B. pour que l'on ne puisse pas contraindre qui que ce soit dans une nouvelle domesticité ou dépendance sur ses ressources de base. »

Le R.B. inconditionnel : ce nouveau contrat social présuppose des changements sociaux-révolutionnaires en terme institutionnel, de comportements sociaux, de modèle d'intégration. Voyons quelques modèles figuratifs qui rendent compte de l'accès aux ressources et à l'intégration. Le modèle de Karl Polanyi, auquel on ajoute la charité individuelle et les droits légaux de citoyenneté. La réciprocité, entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit, est la règle souvent générale. Le plus important n'est pas le travail mais la nécessité de la liberté dans le travail. La charité assure une relation asymétrique mais pas toujours vécue comme gratuite vis-à-vis du pauvre que l'on aide en vue du paradis. Un modèle mixte entre réciprocité et redistribution peut être appréhendé. Par exemple, l'assurance sociale entre actifs et inactifs ou moins riches et plus riches, entre assurance et solidarité. Mais ce mélange des principes de distribution donne un contrat flou dans lequel cohabitent des éléments de marché, de réciprocité et de multiples solidarités, des droits de citoyenneté et de pouvoirs inégacix émanant des différents groupes.

La légitimité de la sécurité sociale n'est pas contestée en période de plein-emploi mais dès que la situation change, des remises en cause commencent à se faire. Cela devient trop coûteux pour ceux

qui cotisent. Ce qui était flou devient immoral et hypocrite.

Le projet du R.B. permet d'instituer une solidarité en acte : il s'agit d'accéder à un droit de citoyenneté. La réciprocité consiste dans le fait que chaque citoyen paye des taxes. Peut-être faut-il inscrire ce droit dans la constitution ?

Mais le plus grand problème n'est pas la pauvreté, c'est le manque de participation, de cohésion et l'exclusion. Aussi, peut-on faire du R.B. un contrat flou composé de différents éléments, synthèses dont la faisabilité dépend d'un pré requis : les gens doivent partager les revenus, le travail ou les deux.

Le projet du R.B. est une option viable pour les pays de l'Est en transition, mais seul une construction pas à pas est imaginable. Malheureusement, les politiques actuelles vont dans le sens opposé ; aussi faut-il profiter de l'intégration Européenne et de sa société civile pour infléchir les politiques dans la bonne direction.

Les ateliers

Je vous donne les titres traduits des différents ateliers

- **Revenu de base inconditionnel : fondations (Gijs van Donselaar)**
 - Réciprocité et revenu garanti (Karl Widerquist)
 - Dotation de base et revenu de base : des précurseurs belges (John Cunliffe et Guido Erreyghers)
 - Droit du travail, réciprocité et l'approche constitutionnelle du revenu de base (Jurgen de Wispelaere)
 - Indépendance économique et fonds d'épargne (Bart Jan Crouwel)
- **Plein emploi sans pauvreté : exigences et stratégies (Ben Crum)**
 - À la recherche de la double épée tranchante (Paul de Beer)
 - Prospection pour une citoyenneté sociale effective (Anton Hemerijck)
 - Revenu de base et revenus similaires : inexplicables équivalences et différences négligées entre les voies alternatives, pour poser la nouvelle question sociale (Philippe Van Parijs et Claudio Caesar Salinas)
 - Le revenu de base comme une politique pouvant accroître l'évolution des enfants au Brésil (Maria Ozanira da Silva e Silva)

- **Comment mettre le revenu de base dans les programmes politiques : 1^{re} partie (Rosalind Stevens Strohman)**
 - Du concept au papier vert : mettre le revenu de base dans l'agenda des politiques (Sean Healy et Brigit Reynolds)
 - Peur et liberté : une barrière à l'introduction du revenu de base (Sally Lerner)
 - Revenu de base : comment il a été introduit dans le débat en Autriche (Erwin Jerusalem)
 - Solidarité et universalité dans la sécurité sociale Danoise (Jorn Loftager)
- **Le revenu de base dans une perspective redistributive (Bill Jordan)**
 - Propriété privée, bien privé et revenu inconditionnel : une variation sur le thème géorgien (Murat Borovali)
 - Davantage de revenu de base (Robert Schutz)
 - Le contrat civique : premier saut vers une économie distributive (Marie Louise Duboin)
 - À travers une rénovation de la civilisation économique et des institutions (Jean Morier Genoud, membre de l'AIRE).
- **Revenu de base et marché du travail (Ewald Engelen)**
 - Répondant aux questions économiques et aux objections du revenu de base (Charles M.A. Clark et Catherine Kavaght)
 - Revenu de base : une trappe insidieuse ou une chance fructueuse pour le marché du travail italien (E. Chiappero, M. Serati et F. Silva)
 - Pourquoi lancer une expérience de revenu de base ? (Loek Groot et Paul de Beer)
 - Émancipation ou pot-de-vin ? Les avantages et désavantages d'un revenu de base pour les femmes et leurs émancipations (Ingrid Robeyns)
- **Comment mettre le revenu de base dans les programmes politiques : 2^e partie (Karl Widerquist)**
 - Nouveau parti du Labour, communautarisme et la sphère publique au Royaume Uni (Gordon Hughes et Adrian Little)
 - La ligne avancée de la sécurité sociale en Allemagne et aux Pays-Bas (Roswitha Pioch)
 - L'histoire d'une idée : pourquoi le revenu de base fait frémir les Finlandais mais pas les Suédois ? (Jan Otto Anderson)
 - Vendre le revenu de base aux conservateurs anglais (Christopher Balfour)

- Revenu de base, justice et travail (Jan Otto Andersson)
- L'utilisation de la rente chômage pour financer le revenu de base (Claude Gamel)
- Revenu de base et justice dans l'impôt (N.H.M. Roos)
- Revenu de base et coopératives (Michael Howard)
- **Revenu de base, justice et travail (Jan Otto Andersson)**
- L'utilisation de la rente chômage pour financer le revenu de base (Claude Gamel)
- Revenu de base et justice dans l'impôt (N.H.M. Roos)
- Revenu de base et coopératives (Michael Howard)
- **Analyse des coûts du revenu de base (Jorn Loftager)**
- Les effets économiques de l'introduction complète d'un revenu de base universel à l'intérieur de l'économie néo-zélandaise (Lowell Manning)
- Réformer l'imposition et le système de redistribution pour réduire le chômage (David Chapman)
- Fondation d'un revenu de base inconditionnel en Allemagne en modifiant les impôts et le système de transfert (Helmut Peizer)
- La proposition d'un revenu de base familial (Thomas Lunde)
- **Revenu de base, perspective mondiale (Sally Lerner)**
- Vers l'ère de la sécurité post sociale, globalisation et pluralisme des états (Tony Fitzpatrick)
- Contre la globalisation, un revenu de base peut être justifié à partir des ressources primaires (Mary Lehmann)
- Du potlatch au partage de la Terre (Jeffery Smith)
- Le revenu de base : une affaire de cour (Philip Gortemaker)

Jacques Sourgen

Intervention de Jacques Sourgen membre de l'AIRES, au congrès du B.I.E.N. : « Ou en est la question de l'allocation universelle en France depuis le précédent Congrès de Vienne de 1996 ? »

Jacques Sourgen résume la thèse présentée par l'AIRES puis développe les actions menées en son nom

en direction des associations, des partis politiques, des institutions et de la presse.

L'A.I.R.E. milite pour l'instauration d'un revenu d'existence depuis 1988 et fonde sa revendication sur une analyse économique de la valeur temps. Nous retenons le même principe de destination universelle des biens et services tels que l'utilise Philippe Van Parjis. Nous appliquons ce principe aux fruits du capital humain social.

Le capital humain social est l'ensemble des moyens immatériels produits par nos ancêtres, il constitue un patrimoine collectif qui à un effet multiplicateur sur les activités. L'estimation de Yoland Bresson donne un revenu d'existence de 1 800 francs pour 1997 en France.

Notre action se fait en direction des associations, des partis politiques, des institutions et de la presse. Nos membres font éditer des livres ou l'association organise des colloques.

En ce qui concerne les associations, nous sommes en contact avec

- le M.C.C., mouvement des cadres et dirigeants d'entreprise Chrétien ;
- le C.J.D., centre des jeunes dirigeants d'entreprises ;
- des Club de chef d'entreprise ;
- des intermittents du spectacle ;
- des M.J.C., maisons des jeunes et de la culture ;
- l'A.E.C.E.P. (l'association européenne pour une citoyenneté et une économie plurielle) qui rassemble de nombreux auteurs connus. Ceux-ci s'interrogent sur le devenir de notre société et ont décidé d'unir leurs forces pour proposer une alternative à la situation actuelle, la question du revenu d'existence étant l'un des trois piliers de base ;
- Mouvements de chômeurs...

Ces relations nous permettent de diffuser dans le tissu associatif l'idée du revenu d'existence et de toucher à la fois des personnes intégrées (cadres, dirigeants d'entreprises) et des personnes plutôt exclues (chômeurs, M.J.C.).

Nous nous efforçons aussi de sensibiliser les partis politiques à la question

- parti socialiste, parti actuellement au gouvernement : nous avons des échanges avec quelques responsables qui voient l'intérêt d'instaurer un revenu d'existence mais ne sont pas complètement convaincus par les modes de financement.

- U.D.F. : l'un des deux grands partis d'opposition les trois principaux « courants » sont sensibles au projet
- les démocrates pensent que cette question est de l'ordre du débat ;
- les radicaux y voient une façon de ressouder une nouvelle solidarité ;
- les libéraux y voient un moyen de simplifier les démarches administratives, de supprimer le SMIC ;
- R.P.R. : parti du Président de la République : nous avons quelques échanges avec des députés qui trouvent intéressante l'idée.

Nous avons aussi des relations avec quelques partenaires institutionnels :

- Éthique du service public, Observatoire de la démocratie.
- Chambre de Commerce de Paris : la question sous la forme de l'impôt négatif leur semble être une mesure valable ;
- C.N.E.D. (cour d'enseignement par distance) : sur les questions d'exclusion, les étudiants qui préparent les concours administratifs ont une quinzaine de pages traitant de l'allocation universelle.
- Le rapport de Marie Thérèse Joint-Lambert.

Les responsables des administrations sont de plus en plus ouverts et prêts à discuter sur une réforme de société dont le revenu d'existence serait un fondement.

Dans la presse nationale, paraît tous les 15 jours un article sur la question de l'allocation universelle. Yoland Bresson est régulièrement sollicité pour intervenir dans les débats sur ce sujet.

Pour compléter ces actions dans lesquelles nous apportons notre contribution dans le débat national, certains de nos membres publient des ouvrages ou fabriquent des cassettes vidéo. Nous organisons aussi des colloques.

Ces deux dernières années, il convient de citer comme publication

A.E.C.E.P. : *Vers une économie plurielle*, Syros, 1998 ;

R. Jarosson : *De la défaite du travail à la conquête du choix*, Dunod, 1997 ;

J.P. Maréchal : *Le rationnel et le raisonnable*, RU. Rennes, 1997 ;

R. Macaire : *Pour une politique de l'avenir humain*, L'Harmattan, 1997 ;

A. Romieu (Administrateur de l'AIRE) : *Un revenu, une activité pour tous*, L'Harmattan, 1998.

Cassette vidéo : *Comment repenser notre système de redistribution ? (Revenu d'Existence)* Images pour la formation, 15 avenue Ségur, 75007 PARIS (135 francs).

Les colloques que nous organisons sont aussi un moyen privilégié de diffuser notre projet

Le 16.6.96, nous avons accueilli 300 personnes au CEDIAS sous la présence de Y. Bresson avec la participation de deux partenaires sociaux : Alain Deleu (responsable de l'une des cinq centrales syndicales françaises) et Didier Livio (responsable du C.J.D.) sur le thème « Revenu d'existence et mutations ».

Nous préparons actuellement un colloque pour le 26.11.98 qui se tiendra à l'assemblée nationale en présence de nombreux députés, sur le thème : « Un revenu pour tous, les voies pour y parvenir ».

Jacques Sourgen

Notes de lecture

La richesse des hommes Vers une économie quaternaire par Roger Sue, Éditions Odile Jacob 1997.

Notre société ne reconnaît pas l'activité comme une valeur économique alors qu'elle représente une part importante de notre emploi du temps. Dans une société construite autour de la primauté de l'offre, il faut retrouver le sens de la demande sociale. Pour un tel changement, les associations sont appelées à jouer un rôle prépondérant.

Roger Sue, Professeur à l'université de Caen et à l'université de Paris V Sorbonne, est, notamment

l'auteur de *Vers une société du temps libre* (PUF 1987).

L'auteur fait un double constat : en France ; alors que la richesse doublait depuis 1970, 20 à 25 % de la population active vit aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté.

Sous de multiples formes, les emplois subventionnés assurent la subsistance de 2,5 millions de personnes. Partout dans le monde développé, l'emploi change de nature.

« Au États Unis, les 20 millions d'emplois créés entre 1980 et 1990, sont, à 90 %, des emplois à durée limitée et précaires » (p. 27).

« Désormais, les revenus du travail représentent une masse financière inférieure à celle des revenus non salariaux, provenant du capital ou de la redistribution sociale » (p. 42).

« L'entrée dans une ère dominée par l'immatériel, l'existentiel et la valeur ne peuvent se faire selon les règles et le mode de production qui ont assuré la réussite de la société industrielle fondée par le travail salarié marchand » (p. 45).

Une société active

« Le terme d'activité a le mérite de rappeler, comme l'avait fait Alfred Sauvy, que ce qui importe, du point de vue du développement et de la création de richesses, c'est moins le travail salarié que la création d'activités. Chacun sait bien qu'un travail peut être peu productif, voire contre productif, alors qu'une activité hors travail à fort investissement personnel peut être très productive » (p. 80).

L'erreur de notre société consiste en ce que l'activité n'y est pas reconnue comme une valeur économique comme l'a fortement mis en évidence Yoland Bresson :

« Il n'y a ni contrat ni trace monétaire qui la représente. Elle est ignorée bien qu'elle représente une part importante de notre emploi du temps¹. »

« Il importe donc d'extraire l'activité de son indétermination et d'identifier les activités qui sont, aujourd'hui, au cour du développement et doivent être impérativement promues. » (p. 80)

La société d'activité doit être fondée sur la réciprocité... comme l'a dit Rousseau (dans l'« Émile »).

« Il faut traiter les autres en égaux pour qu'ils le deviennent. » (p. 100)

« C'est sans doute l'économie qui a besoin d'être réinsérée dans le monde vivant des hommes, ce qui suppose, aujourd'hui, une véritable économie de la relation sociale comme préalable au développement. » (p. 111)

« Nous devons voir se développer une économie des services relationnels produits par des échanges mutuels. » (p. 127)

Vers l'économie quaternaire

« L'économie industrielle s'est construite autour de la primauté de l'offre... Il s'ensuit que les coûts de commercialisations sont aujourd'hui, au sens large, supérieurs aux coûts de fabrication... Il nous faut retrouver le sens de la demande sociale et lui permettre de s'exprimer. La construction d'une économie de la demande sociale est le troisième pilier de l'économie quaternaire » (p. 128 et 135)

« Ce passage se fera très progressivement car il s'agit d'une révolution qui consiste dans le passage d'une économie dominée par l'offre à une économie régulée par la demande. » (p. 141)

« Dans un tel changement, les associations sont appelées à jouer un rôle comparable à celui des entreprises aux XIX^e et aux XX^e siècles. Le XXI^e siècle pourrait bien être le siècle des associations. » (p. 171)

« Les services mutuels, fondés sur la réciprocité, doivent se donner un moyen propre d'organisation de l'échange. Il suffit pour cela que chaque partie reçoive, lors des services rendus, un bon de service mutuel libellé en unité de temps lui donnant accès à un service du quaternaire sur la base de la même valeur temps. On peut sophistiquer le système en pondérant la valeur par types de services rendus. » (p. 178)

« Aux États Unis, dans une trentaine d'États, ce principe trouve son application sous le nom de *time dollar* et ne cesse de s'étendre. »...

« Ce mouvement s'explique, en partie, par l'exclusion de l'économie monétaire de toute une frange de la population. Plus largement, il démontre l'inadaptation du marché et l'impuissance du service public pour des services de haute densité relationnelle qu'ils ont, par ailleurs, largement contribué à détruire. » (p. 179 et 180)

« On ne croît plus aux lendemains qui chantent grâce au développement des sciences et des techniques, dont le travail était le grand maître d'œuvre. » (p. 188)

André Romieu

1. *Plein emploi, pleine activité, exclusion*, publication du réseau « espérance » n° 63, printemps 1995.

Nouvelles de l'Association

COLLOQUE

à l'Assemblée Nationale, en présence de députés

126, rue de l'Université Paris 7'

le jeudi 26 novembre 1998

de 14 heures à 19 heures Salle 62.17

Cocktail à, 19 heures

L'AIRE organise un colloque sur le thème :

**« UN REVENU POUR TOUS.
LES VOIES POUR Y PARVENIR ».**

Invités au débat :

- Yoland Bresson, professeur d'économie
- Laurent Degroot, président du Centre des Jeunes Dirigeants
- Béatrice Majnoni d'Intignano, professeur d'économie
- Ignacio Ramonet, directeur du « Monde Diplomatique »
- Marcel Ruby, historien, agrégé, docteur d'État

Vous pouvez retirer des invitations auprès du secrétariat de l'AIRE.